



Barthélemy & Associés

AUESC BAJATIERE

ASSOCIATION LOI 1901

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018**



Barthélemy & Associés

A.U.E.S.C. BAJATIERE

Association Loi 1901

Siège social : 79/81 Avenue Jean Perrot

38100 GRENOBLE

788 397 388

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31/12/2018**

Aux Adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Seyssinet-Pariset, le 27 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes
BARTHELEMY ET ASSOCIES - AGORI,
Représentée par **M. Dominique SEON**



Barthélemy & Associés

AUESC BAJATIERE

Association Loi 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS *Exercice clos au 31/12/2018*



Barthélemy & Associés

A.U.E.S.C. BAJATIERE

Association Loi 1901

Siège social : 79/81 Avenue Jean Perrot

38100 GRENOBLE

788 397 388

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

Aux Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AUESC BAJATIERE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association AUESC BAJATIERE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Autres informations » de l'annexe expose la répartition des subventions de fonctionnement par subventionneur.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons examiné les modalités d'inscription en produits des subventions de fonctionnement et nous nous sommes assuré que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas eu communication du rapport moral et financier du Conseil d'Administration ni des autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Seyssinet-Pariset, le 27 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes
BARTHELEMY ET ASSOCIES - AGORI,
Représentée par **M. Dominique SEON**

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	7 417	7 417		278
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	25 829	25 829		609
	Autres immobilisations corporelles	111 183	91 391	19 792	5 666
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	85		85	135
	TOTAL (I)	144 514	124 638	19 877	6 688
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				1 223
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	17 837	2 340	15 497	10 716
	Autres créances	79 992		79 992	46 930
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	201 463		201 463	211 458
	Charges constatées d'avance	8 231		8 231	841
	TOTAL (II)	307 523	2 340	305 182	271 168
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	452 037	126 978	325 059	277 856
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			85	135
	(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	60 728	60 728
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	20 479	20 479
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	5 920	9 878
	Résultat de l'exercice	31 667	(3 958)
	Total des fonds propres	98 315	66 648
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	15 611	3 041
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	15 611	3 041
	Total des fonds associatifs	113 925	69 689
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	89 901	74 534
	Total des provisions	89 901	74 534
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	5 915	13 636
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	5 915	13 636
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	859	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13 804	10 693
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 085	31 214
	Dettes fiscales et sociales	56 152	48 727
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	25 417	29 363
	Total des dettes	115 317	119 997
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	325 059	277 856
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	31 667,03	(3 958,24)
	(1) Dont à moins d'un an	101 513	109 304
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	859	
ENGAGEMENTS DONNES			

Barthélémy & Associés
RCS 421 182 171
Commissaire aux comptes

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	294 273	289 770
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	414 953	397 879
	Dons	270	
	Cotisations	5 405	5 084
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	379	284
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	36 399	23 807
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation		751 679	716 824
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	199 980	231 737
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 542	8 105
	Rémunération du personnel	365 709	348 675
	Charges sociales	128 950	112 415
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	7 642	9 615
	Dotation aux provisions	20 076	14 075
	Autres charges	1 491	1 078
	Total des charges d'exploitation	732 391	725 701
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		19 288	(8 877)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	593	553
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	593	553
Charges financières	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	19 882	(8 324)
	Produits exceptionnels	6 946	6 060
	Charges exceptionnelles	2 881	4 555
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 065	1 505
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	7 721	8 080
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		5 220
TOTAL DES PRODUITS		766 939	731 517
TOTAL DES CHARGES		735 272	735 475
EXCEDENT ou DEFICIT		31 667	(3 958)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Barthélémy & Associés
RCS 421 182 171
Commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **325 059 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **766 939 euros** et un total **charges** de **735 272 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **31 667 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Barthélémy & Associ
RCS 421 182 171
Commissaire aux comp.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les durées les plus généralement retenues ont été les suivantes :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Nature des immobilisations	Durée	Mode d'amortissement
Logiciels	de 1 à 3 ans	L
Matériels d'activité	de 3 à 10 ans	L
Aménagement des locaux	de 4 à 10 ans	L
Matériel de transport	de 5 à 5 ans	L
Matériel informatique	de 3 à 3 ans	L
Mobilier	de 3 à 10 ans	L

Barthélémy & Assoc.
RCS 421 182 171
Commissaire aux comp

Provisions

Au 31 décembre 2018, il a été constitué, pour l'ensemble des salariés, une provision pour indemnité de départ à la retraite évaluée à 81 087 € en dette actuarielle.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements retraites sont les suivants :

- départ à 60-67 ans
- calculs sur la base de l'indemnité conventionnelle "animation" en départ volontaire
- taux de rotation du personnel (moyen pour les cadres, moyen pour les non cadres)
- taux de progression des salaires pour 1 % et taux d'actualisation pour 1.30 %

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Fonds dédiés

Au 31/12/2018, il a été constitué ou conservé des fonds dédiés, financés sur l'exercice ou les exercices précédents, dont l'utilisation interviendra à partir de l'exercice 2019, concernant l'informatisation pour 2.040 €, le projet petite enfance (EAJE) pour 2.683 €, le fonds "bourse usagers" pour 1.193 €.

Autres informations

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les locaux utilisés par l'association sont mis à disposition par la Ville de Grenoble, pour une valorisation 2018, non comptabilisée, estimée à 50 453 €.

Les subventions de fonctionnement s'élèvent à la somme de 414 953 € pour l'exercice comptable 2018, soit :

- Ville de Grenoble pour 294 192 €
- Caisse d'Allocations Familiales pour 4 707 €
- Conseil Départemental de l'Isère pour 3 000 €
- CCAS de Grenoble pour 75 110 €
- Etat au titre des contrats aidés (ASP) pour 26 244 €
- autres subventions pour 11 700 €.

Barthélémy & Associés
RCS 421 182 171
Commissaire aux comptes

Par ailleurs, au titre des prestations de services (PSO), la Caisse d'Allocations Familiales a attribué à l'association pour l'exercice comptable 2018, la somme de 133 090 €.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	40 249			40 249
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	20 479			20 479
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	9 878		3 958	5 920
Résultat de l'exercice	(3 958)	35 625		31 667
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 041	17 270	4 700	15 611
Provisions réglementées				
TOTAL	69 689	52 895	8 658	113 926

Barthélémy & Associés
RCS 421 182 171
Commissaire aux comptes

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	7 739				322	7 417
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 739				322	7 417
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal, agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	27 361				1 532	25 829
	Instal., agencement, aménagement divers	37 007		18 000		26 875	28 132
	Matériel de transport	65 405					65 405
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	31 341		2 881		16 576	17 647
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	161 114		20 881		44 983	137 012
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	135				50	85
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	135				50	85
TOTAL		168 988		20 881		45 355	144 514

Barthélémy & Associés
RCS 421 182 171
Commissaire aux comptes

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	7 461	278	322	7 417
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 461	278	322	7 417
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	26 752	609	1 532	25 829
	Autres instal., agencement, aménagement divers	36 605	1 510	26 875	11 239
	Matériel de transport	62 808	2 596		65 405
	Matériel de bureau, mobilier	28 673	2 650	16 576	14 748
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		154 839	7 365	44 983	117 221
TOTAL		162 300	7 642	45 305	124 638

Barthélémy & Associés
RCS 421 182 171
Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	64 342	16 744		81 087
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations	10 192		1 378	8 815
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	74 534	16 744	1 378	89 901
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	1 454	1 932	1 045	2 340
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 454	1 932	1 045	2 340
TOTAL GENERAL		75 989	18 676	2 423	92 242

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

20 076

2 423

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	85	85	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	17 837	17 837	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	203	203	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 257	3 257	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	58 870	58 870	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	17 662	17 662	
	Charges constatées d'avance	8 231	8 231	
TOTAL DES CREANCES		106 145	106 145	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	859	859		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	19 085	19 085		
	Personnel et comptes rattachés	24 853	24 853		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 757	22 757		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 542	8 542		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	25 417	25 417		
TOTAL DES DETTES		101 513	101 513		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Barthélémy & Associés
 RCS 421 182 171
 Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		76 532
Autres créances		76 532
SUBVENTION A RECEVOIR	58 870	
PRODUITS DIVERS A RECEVOIR	17 662	

Barthélémy & Associés
RCS 421 182 171
Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Charges à payer		38 946
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 802
<i>FRS - FACT. NON PARVENUES</i>	11 802	
Dettes fiscales et sociales		27 144
<i>PERSONNEL - PROV. POUR C.P.</i>	19 829	
<i>PERSO AUTRES CHARGES A PAYER</i>	290	
<i>CHARGES SOCIALES - PROV CP</i>	7 025	

Barthélémy & Associés
RCS 421 182 171
Commissaire aux comptes

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			25 417	25 417
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				25 417

Barthélémy & Associés
RCS 421 182 171
Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		8 231	8 231
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			8 231

Barthélémy & Associés
RCS 421 182 171
Commissaire aux comptes